

LES PREMIERS MÉDIAPPLICATEURS DIPLÔMÉS

Le centre de formation Passeport Forma, situé à Béthune (62), a lancé avec succès la première session du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) médiapporteur / médiapportrice, pour l'application de films adhésifs et de produits imprimés.



© FESPA France

Malgré un contexte compliqué, lié à la crise sanitaire, trois participants ayant obtenu l'an passé un CAP signalétique et décors graphiques ont débuté leur parcours de formation du CQP médiapporteur / médiapportrice*, en tant que salarié alternant, dans le cadre d'un contrat de professionnalisation en entreprise. Sur l'année, les jeunes ont notamment appris à organiser un chantier chez un client, à préparer un support pour appliquer un film adhésif et poser des supports imprimés. La transmission d'informations et des consignes en interne est aussi un élément important de la formation. Le centre de formation a aussi fait passer aux jeunes le permis BTP CACES des plateformes élévatrices mobiles de personnel, primordial dans ce secteur d'activité, ce qui constitue un plus dans le processus de recrutement d'une entreprise.

VALORISATION DU MÉTIER

Après la validation de leur CQP en août 2020, les jeunes certifiés ont immédiatement été embauchés en CDI par trois entreprises différentes : Studio Lys'Com à Merville (59), Pano Sign à Reims (51) et Nojac Enseignes à Sartrouville (78). « Un premier lancement réussi, malgré des conditions particulières dues à la crise sanitaire. Nous sommes heureux d'avoir été le premier centre de formation à ouvrir ce CQP sur le marché », souligne Pierre-Yves Delepierre, chargé de développement chez Passeport Forma.

Une fierté pour l'association FESPA France, qui avait engagé ce projet avec la création du CQP imprimeur numérique grand format, quatre ans auparavant, pour répondre au besoin du marché. « Nous avons été habitués à former les salariés sur le tas, sans réel apprentissage des bases techniques ou organisationnelles. Aujourd'hui, cette formation certifiante valorise nos métiers, c'est une vraie reconnaissance pour notre profession », précise Christophe Aussenac, président FESPA France et co-dirigeant d'ATC Groupe.

*Ce CQP est aussi accessible via la VAE.
Si vous êtes intéressé(e), contactez-nous
au 01 44 08 64 22 ou par mail
à contact@fespa-france.fr.



© FESPA France

MASQUES PERSONNALISABLES

Avec la généralisation du port du masque obligatoire, l'association FESPA France s'est associée à l'entreprise Creative Sourcing, afin de proposer des masques esthétiques et confortables à ses adhérents. Ce masque alternatif anti-projection (MAAP), catégorie 1 (UNS 1) et certifié Afnor (SPEC S76-001 : 2020) est disponible en trois coloris. Les adhérents FESPA France bénéficient d'un tarif préférentiel sur ces masques, personnalisables en sérigraphie ou en impression numérique.